

25/04/2018 - L'accord sur le travail détaché reflète la réalité sociale, économique et politique de l'Europe – Elisabeth Morin-Chartier (PPE, Fr)

La commission de l'Emploi et des Affaires sociales du Parlement européen a adopté à une large majorité l'accord sur la révision de la Directive sur les travailleurs détachés avec 38 voix POUR (70%), 14 voix CONTRE (26%) et 2 ABST (4%).

« Cette large majorité reflète la réalité sociale, économique et politique de l'Europe : c'est le signal de l'Europe sociale tant attendue. Comme au Conseil, où 22 États se sont prononcés en faveur, le Parlement reconnaît le travail acharné pendant plus de deux ans et un accord équilibré » a déclaré Elisabeth Morin-Chartier, co-rapporteur sur le sujet.

« Cet accord permet d'améliorer les conditions des travailleurs tout en assurant une concurrence plus loyale entre les entreprises européennes qui doivent se concurrencer sur leurs compétences et non pas sur le moins-disant social » a expliqué la députée européenne.

« La prochaine et dernière étape est le vote en plénière du Parlement européen qui aura lieu dans les semaines à venir. Je reste mobilisée comme au premier jour pour mener au bout et à bien ce travail auquel je n'ai jamais cessé de croire » a conclu Elisabeth Morin-Chartier.